

Un signe du passé

25 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « Un signe du passé. Une maison "pour les pauvres" : la charité de Notre-Dame fondée en 1652, 106 rue du Bac », *Messages du Secours Catholique*, n° 126, janvier 1963, p. 3.

Un signe du passé

Une maison « pour les pauvres » : La « Charité de Notre-Dame » fondée en 1652, 106 rue du Bac

Une pelle mécanique à l'entrée du 106, rue du Bac, creuse le tunnel qui permettra aux voitures d'accéder au garage souterrain du Secours Catholique. En creusant, elle bute sur une voûte ancienne. Ce sont les vestiges d'une chapelle, et non loin un puits très ancien.

Quels sont ces vestiges sur lesquels s'installe le nouveau siège social du Secours Catholique ? Il y a des archives, des notaires, des plans. Cherchons.

Au XIV^e siècle; cette région de Paris est une plaine verdoyante célèbre par son gibier abondant : on l'appelle la Belle-Chasse (d'où le nom actuel de la rue voisine de Bellechasse).

En 1963, un séminaire pour les Missions Etrangères est fondé à l'entrée de cette prairie par Mgr Bernard, évêque de Babylone (d'où le nom actuel de la rue de Babylone).

Mais, dès 1652, apparaît sur tous les plans une construction, isolée dans les jardins, et solitaire au bord du chemin allant vers la Seine. Ce chemin porte un nom en raison du bac auquel il aboutit en face des Tuileries : le chemin du Barque, puis du Bac : c'est l'actuelle rue du Bac. Et la construction isolée, avec son puits et sa chapelle, est à un emplacement indiscutable rappelé par tous les plans et tous les cadastres de la Ville de Paris : c'est le 106, emplacement de notre actuel immeuble : le rectangle de 2.000 m² n'a pas changé de superficie.

Comment s'appelle, en 1652, ce 106, de la rue du Bac ? « La Charité de Notre-Dame ».

A qui est-il destiné ? Aux pauvres.

Comprenez-vous notre émotion, après avoir acheté un building banal et pratique, de découvrir tout à coup son origine ?

L'hôpital de la Charité de Notre-Dame des Convalescents fut fondé le 30 mars 1652, rue du Bacq, par M. André Gervaise, prêtre, ancien chanoine de Notre-Dame de Reims, demeurant rue du Bacq, paroisse de Saint-Sulpice ; celui-ci ayant reçu des sommes d'argent de différentes personnes - et en particulier de Mme Angélique Faure, veuve du surintendant des Finances Claude Bullion - les offrit, ainsi qu'une maison et un jardin sis rue du Bacq provenant de Jean-Pierre Camus, ancien évêque de Belley, aux Religieux de la Charité (un des noms donnés alors aux Frères de Saint-Jean de Dieu, parce qu'ils desservaient l'hôpital de la Charité, sis rue des Saints-Pères, à la place de l'actuelle Faculté de Médecine).

Cet hôpital, destiné d'abord à huit convalescents pauvres, qui sortaient de l'hôpital de la Charité et n'avaient pas de domicile, avait pour but de leur permettre de consolider leur santé, de refaire leurs forces avant de reprendre leur travail, d'en chercher s'il n'en avaient pas (à cet effet, il leur était permis de sortir dans la journée pour en chercher), et, pour ceux habitant la province, de trouver une voiture qui les ramenât chez eux...

En étaient exclus les prêtres, parce qu'ils avaient leurs honoraires de messes, les soldats, parce qu'ils touchaient leur solde, les laquais, parce qu'ils logeaient chez leurs maîtres. Seuls les pauvres étaient admis.

L'abbé de Saint-Germain-des-Prés, alors Henry de Bourbon, évêque de Metz, accorda par lettres patentes l'autorisation de fonctionner le 20 juillet 1652.

Le 15 août 1652 eut lieu la prise de possession et la bénédiction de la chapelle, sous le vocable de Notre-Dame de l'Assomption d'où le nom de hôpital de l'Assomption de Notre-Dame des Convalescents de la Charité.

Le prieur des Religieux de la Charité, qui desservaient l'hôpital de la Charité, détacha deux de ses religieux pour desservir l'Hôpital des convalescents, auxquels furent adjoints par M. Gervaise deux prêtres séculiers et un domestique, ceci pour les soins de huit convalescents au début.

Ceux qui retombaient malades ne devaient pas demeurer rue du Bacq, mais retournaient à l'hôpital de la Charité. Ils n'y restaient d'ailleurs que quinze jours au début, et huit par la suite.

Les effectifs s'accrurent, tant pour les convalescents que pour les religieux et domestiques. Grâce, en effet, à la bonne gestion des Religieux de la Charité, des maisons et des terrains furent acquis autour de la maison et du jardin primitifs. De huit lits au début, on en compta douze, puis vingt et un en 1774 et vingt-quatre en 1791. Les religieux, de deux, passèrent à six en 1791, et ils avaient pour aides, à cette époque, un jardinier, un cuisinier et trois domestiques.

Nous possédons le détail de la journée des convalescents : ils étaient bien traités matériellement et comblés, à longueur de jour, d'exercices spirituels, de catéchisme et de lectures.

Les revenus de cet hôpital, autonome et indépendant de l'hôpital de la Charité, étaient importants et suffisaient largement aux charges et à l'entretien des convalescents.

Un rapport de janvier 1791 fut établi par le prieur « dudit couvent et hôpital des Convalescents » à la demande de l'Assemblée Nationale. Il donnait le relevé des biens et des charges de cet hôpital, ainsi que « l'inventaire des meubles et effets du couvent et hôpital de

Notre-Dame de l'Assomption de la Charité des Convalescents ».

D'un rapport de l'An II du ministère de l'Intérieur sur les hôpitaux de Paris, il paraît que la maison du 106, rue du Bac, continue à être administrée comme par le passé, c'est-à-dire par les religieux mêmes qui les desservaient, ceci en vertu de la loi du 5 novembre 1790 sur l'administration de ceux des biens nationaux dont la vente avait été ajournée.

En 1812, la maison est vendue. Il n'est plus question de charité. Les archives ne contiennent plus que des litiges sur les murs mitoyens.

En 1882, Mme Aristide Boucicaut achète le terrain et y construit les ateliers de confection du Bon Marché. Plus de 2.000 ouvrières y sont occupées aux travaux de couture et de lingerie.

En 1939 s'y installe le garde-meubles Tailleur.

Le 1^{er} mars 1963, le Secours Catholique invitera tous ses amis à visiter son siège social, 106, rue du Bac.

L'immeuble conserve la sobriété d'un bâtiment industriel. Puisse Notre-Dame lui donner le même esprit qu'à l'origine de 1652.

Qui eût cru qu'en plantant un pommier on retrouverait dans la sol la première pierre d'une Cité-Secours d'il y a 300 ans...

SIDOINE.

Les dates

1367 : Etablissement d'un chemin pour conduire, depuis les carrières de Vaugirard, les pierres nécessaires à la construction du Palais des Tuileries entrepris sur ordre de Catherine de Médicis. Ce chemin aboutira à un bac sur la Seine, et sera dénommé en 1610, rue du Bac.

1650 : Monseigneur Pierre Camus, ancien évêque de Belley, organise des quêtes pour acheter une maison rue du Bac « pour les pauvres » (30 mars).

1652 : Bénédiction de la maison qui sera desservie par les Frères de Saint-Jean de Dieu et s'appellera : « La Charité de Notre-Dame des Convalescents » (15 août).

1774 : La Maison comporte 21 lits occupés en permanence.

1789 : La Maison devient propriété des Hospices civils de Paris.

1812 : Achat par un acquéreur civil.

1857 : Achat par Croissant, Premier Avocat Général près la Cour Impériale de Sa Majesté Napoléon III.

1882 : Achat par Mme Aristide Boucicaut pour y installer les ateliers de confection de lingerie du Bon Marché (14 juin).

1939 : Achat par S.A.R.L. Tailleur Fils et Cie en vue d'installer un garde-meubles (1^{er} août).

1962 : Achat par le Secours Catholique en vue d'y installer la Charité.

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1963/un-signe-du-passe>